



## Document d'information pour les médias

### Rôle des villes à l'égard des rives des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Alors que les gouvernements des États-Unis et du Canada se rassemblent pour renégocier l'Accord relatif à la qualité des eaux dans les Grands Lacs (ARQEGL), pour la première fois en 22 ans, les villes demandent à jouer un rôle officiel à l'égard de la renégociation et de la mise en œuvre de l'Accord, et ce, afin d'apporter au processus une perspective stratégique et une puissance d'investissement considérable afin de protéger les rives des Grands Lacs.

Après avoir étudié l'ARQEGL, la Commission mixte internationale (CMI) a conclu que l'Accord était traditionnellement axé sur les eaux libres des Grands Lacs, malgré le fait que la majeure partie de la pollution venait de leurs rives. Ceci a donné lieu à la fermeture de plages, à l'affaissement de l'environnement aquatique côtier, à une prolifération des algues nuisibles et à une vaste perte des habitats naturels. En réponse, les représentants des gouvernements ont affirmé que le sublittoral profiterait d'une attention spéciale dans le cadre de ce premier cycle de négociation.

#### **Les gouvernements fédéraux, d'État et provinciaux doivent se joindre aux villes pour protéger les rives**

Toutes les villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent font chaque année des investissements énormes pour protéger les rives. En fait, un sondage mis sur pied par l'Alliance des villes et la Commission des Grands Lacs a révélé que les villes investissent 15 milliards de dollars annuellement pour protéger et restaurer les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

Malgré cet effort notable, la situation, aux rives, se détériore dans de nombreux secteurs, à cause de la croissance de la population, de l'intensification urbaine accrue, de l'usage d'engrais le long des rives et des eaux de ruissellement urbaines plus intenses causées par le changement climatique.

Il existe un besoin urgent d'obtenir l'appui des gouvernements fédéraux, provinciaux et d'État. Une approche coordonnée est essentielle pour faire en sorte que tous les paliers gouvernementaux s'appuient les uns les autres, et pour que des priorités soient établies de concert par tous les intervenants afin de faire progresser de façon importante la protection des rives.

177 North State Street, Suite 500, Chicago, Illinois 60601 ~ (312) 201-4516 téléphone ~ (312) 553-4355 télécopieur  
[www.glslcities.org](http://www.glslcities.org)

*George K. Heartwell, maire de Grand Rapids, président*

*Richard M. Daley, maire de Chicago, président fondateur aux États-Unis*

*David Miller, maire de Toronto, président fondateur au Canada*



Du point de vue des villes, cela signifie :

- Un financement direct aux villes dans le cadre de la *Great Lakes Restoration Initiative*, l'accent étant mis sur les enquêtes sanitaires des plages et sur les initiatives de remise en état des plages, sur la correction des sédiments contaminés et des zones désaffectées, sur l'adoption d'une infrastructure écologique et de mesures de conservation de l'eau pour réduire les eaux de ruissellement urbaines et le trop-plein des eaux usées, en plus d'efforts accrus pour tenir les déchets toxiques et autres, comme les déchets pharmaceutiques, à l'écart des lacs;
- Un rôle officiel accordé aux villes dans le cadre de la renégociation de l'ARQ EGL et des programmes nationaux visant la protection des zones côtières des Grands Lacs et du fleuve, dont l'*Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs* et le *Plan Saint-Laurent*.
- Un intérêt renouvelé à l'égard de la protection des rives, dans l'ARQ EGL, notamment :
  - Une stratégie coordonnée « lac par lac » pour réduire les nutriments;
  - Un soutien renouvelé pour l'adoption d'une infrastructure verte à la fine pointe et de mesures de conservation et d'efficacité de l'eau, et pour actualiser la gestion des eaux de ruissellement et les programmes de contrôle de la pollution afin d'assainir les Grands Lacs et de réduire la quantité d'eaux de ruissellement et d'eaux usées pénétrant dans les lacs;
  - L'adoption d'une vision à longue échéance, visant l'ouverture des plages pour toute la durée de la saison de baignade, assortie d'objectifs intermédiaires précis;
  - La mise en priorité de la prévention pour la gestion des espèces aquatiques envahissantes et l'amélioration de la réaction rapide aux menaces imminentes;
  - La mise en place d'interventions d'adaptation au changement climatique afin de réduire la température dans les villes et d'adapter l'infrastructure des villes pour la rendre résistante aux événements météorologiques extrêmes.
- Un soutien financier pour la réalisation des engagements de l'ARQ EGL et pour appuyer les travaux permanents aux rives, entrepris par les municipalités.

### **Villes protégeant les rives des Grands Lacs et du Saint-Laurent**

Les villes sont déjà le fer de lance de la protection des rives des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Voici quelques exemples des initiatives mises en œuvre par les villes.

*Chicago* : Chicago est un chef de file national en matière de toits verts, et a installé ou permis l'installation de plus de 7 millions de pieds carrés de toits verts. Chicago a élargi sa forêt urbaine, avec une hausse de 50 % du couvert forestier au cours des 15 dernières années, et a maintenant un couvert forestier de 17,2 % (25 800 acres). La *Stormwater Management Ordinance* de Chicago favorise les solutions d'infrastructure écologiques et a mené à la saisie de plus de 10 millions de gallons d'eau et à la réduction de 43 acres de surface imperméable depuis sa mise en œuvre en 2008. Le programme *Green Alley* de Chicago a permis jusqu'ici l'installation de plus de 100 ruelles vertes employant des technologies de pavage perméable à la fine pointe. La ville

177 North State Street, Suite 500, Chicago, Illinois 60601 ~ (312) 201-4516 téléphone ~ (312) 553-4355 télécopieur  
[www.glslcities.org](http://www.glslcities.org)

George K. Heartwell, maire de Grand Rapids, président

Richard M. Daley, maire de Chicago, président fondateur aux États-Unis

David Miller, maire de Toronto, président fondateur au Canada



préconise également des pratiques exemplaires de gestion des eaux de ruissellement, comme la déconnexion des tuyaux de descente pluviale, les jardins pluviaux, les citernes, et a distribué aux citoyens plus de 6 000 citernes pluviales de 55 gallons chacune.

*Grand Rapids* : Depuis la fin des années 80, la ville de Grand Rapids travaille activement pour éliminer ses eaux de déversoirs d'orage en séparant ses systèmes d'égout et sanitaires. Grand Rapids a réduit le volume de ses déversoirs d'orage par plus de 11 milliards de gallons. Les travaux se poursuivent à Grand Rapids, et les eaux des déversoirs d'orage seront éliminées au cours des dix années qui viennent. Jusqu'ici, Grand Rapids a investi 210 millions de dollars pour séparer ses égouts et dépensera 50 millions de dollars de plus pour achever ses travaux.

*Toronto* : La ville de Toronto a adopté un arrêté municipal concernant les pesticides en mai 2003. Celui-ci a limité de façon notable l'usage de pesticides dans les propriétés publiques et privées. Seuls les produits résidentiels d'entretien des pelouses posant peu ou pas de risques à la santé et à l'environnement peuvent être utilisés. Considérant Toronto comme un modèle à suivre, la province de l'Ontario a adopté une interdiction provinciale des pesticides cosmétiques, entrée en vigueur le 22 avril 2009, afin que toutes les collectivités profitent d'un avantage certain : moins de pesticides dans le système d'eaux de ruissellement et dans les lacs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des initiatives environnementales municipales, veuillez visiter notre site Web à l'adresse [www.glslcities.org/projects.htm](http://www.glslcities.org/projects.htm).